

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA VILLE DE LUDRES**

SERVICE : MEDIATHEQUE

SEANCE DU : 23 MAI 2023

DELIBERATION N° : 5

RAPPORTEUR : MME BLAISE

OBJET : RAPPORT D'ACTIVITE 2022 DE LA MEDIATHEQUE MUNICIPALE

Vu l'article L. 2121-29 du code général des collectivités territoriales,

La médiathèque municipale a poursuivi son activité et ses missions en 2022 en les adaptant aux consignes sanitaires qui ont généré des fonctionnements adaptés en fonction des restrictions d'ouverture. C'est aussi une année qui a permis de reprendre un fonctionnement normal.

Le rapport ci-joint présente donc un bilan de toutes les missions et activités qu'il a été possible de mener malgré le contexte en les déclinant dans les thématiques habituelles :

- Les adhérents et la fréquentation
- Les emprunts
- Les collections
- Le détail des actions culturelles
- Les actions à distance et ressources numériques
- Le personnel
- Les objectifs
- Les éléments financiers généraux

Le rapport a été présenté à la Commission Culture qui a rendu un avis favorable le 11 avril 2023.

Le Conseil Municipal :

- prend acte du rapport d'activité 2022 de la médiathèque municipale et donne son accord sur les objectifs 2023.

Il a été procédé, conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil : Mme Aurélie MOTEL ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désignée pour remplir les fonctions de secrétaire de Séance .

Etaient Présents :

M. BOILEAU Pierre Maire de Ludres, Mme RAVON Véronique, M. DUSSAULX Xavier, Mme BLAISE Claudine, M. LOMBARD William, Mme MERCIER Sophie, M. GOETZ Philippe, Mme RAIK Magali, Mme LIIRI Stéphanie, Mme BERNIER Dominique, M. CHAUVANCY Michel, Mme GUERBER Sandrine, M. NOEL Rémi, Mme LAVAL Sandrine, M. PECHINE Patrick, Mme MOTEL Aurélie, Mme HINZELIN Mireille, Mme NAEGELLEN-LINEL Christine, M. GOIRAND Didier, Mme MARTIN Chantal, Mme LOMBARD Claude, M. BURTE René, M. PATRAS Jean

Avaient donné pouvoir :

Mme ROCHON Marie
M. PICARD Benoît

avait donné pouvoir à
avait donné pouvoir à

Mme RAVON Véronique
M. DUSSAULX Xavier

Etaient Absents :

M. FOURNIER Emmanuel, M. FRANCOIS Axel, M. REGNIER Christian, M. VAUTHIER Claude

NOTA -

Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la mairie le 25 Mai 2023 et que la convocation du Conseil avait été faite le 16 Mai 2023.

Fait et délibéré à LUDRES
Les jour, mois et an susdits,
Pour extrait conforme
Le Maire



Pierre BOILEAU